



Des caténaires d'Angers qui se battent... ...et qui gagnent !

Dans l'élan de la lutte des SE, les caténaristes d'Angers ont sollicité la CGT cheminot.es Angers afin de les accompagner dans leurs revendications.

Rappel des faits :

Au départ de 2 collègues CEV (Classe 4), la direction les a remplacés par des classes 3 avec les mêmes fonctions.

Plusieurs DCI ont été nécessaires !

Surfant sur le mouvement des SE, tant pour les revendications nationales que pour les revendications locales, les cheminots caténaires Angers ont revendiqué :

- 2 Classes 4
- Utilisation d'un véhicule de service pour le second agent d'astreinte pour les trajets domicile/brigade ou utilisation de taxis.

Chronologie de la Lutte :

- ✓ 15 janvier 2026 : dépôt DCI
- ✓ De mi-janvier à fin février 2026 : grève d'astreinte
- ✓ 23 février 2024 : 1 classe 4 gagnée
- ✓ Début mars 2026 : véhicule gagné

Après de multiples aléas et positions de la hiérarchie, les agents caténaires et la CGT Angers ont obtenu gain de cause pour :

- 1 classe 4
- Un véhicule de service pour les trajets domicile/brigade lors des interventions de l'agent d'astreinte.

Seule la lutte paie !

Soyez déraisonnable, syndiquez-vous et gagnez !